



200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4857 - VENDREDI 11 OCTOBRE 2024

INSERTION PROFESSIONNELLE

Le projet « Mosala », tremplin de la formation à l'emploi

Le gouvernement a bénéficié, dans le cadre de son engagement envers la jeunesse, de financements de l'Agence française de développement et de l'Union européenne pour la mise en œuvre du projet « Mosala » considéré comme un tremplin vers l'emploi et l'insertion professionnelle. D'un montant global de 6,7 milliards de FCFA (10,3 millions d'euros), ce projet programmé sur cinq ans a été officiellement lancé hier à Brazzaville. Il vise comme objectif de renforcer une meilleure adéquation formation-emploi, améliorer l'employabilité des jeunes, réduire les inégalités de genre et maintenir les jeunes dans un emploi décent. [Page 2](#)



Les officiels après le lancement du projet Mosala/Adiac

DISPARITION

Michel Boyibanda a quitté la terre des hommes



L'une des icônes de la rumba congolaise, Michel Boyibanda, a tiré sa révérence le 9 octobre à Brazzaville à l'âge de 86 ans des suites d'un accident cardio-vasculaire. Le « vieux Bobo », tel était son nom d'artiste, a débuté sa carrière musicale en 1958 avec

l'orchestre Négro Band de Franklin Boukaka avant de voir éclore son talent dans Ok Jazz de Franco puis dans l'orchestre « Les Trois frères » qu'il fonda en 1978 avec Loko Massengo et Youlou Mabiala.

[Page 16](#)

INDUSTRIE CULTURELLE

Le Cfrad veut rassembler les traces de son histoire

En attendant la fin des travaux de rénovation sur financement du gouvernement français, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) a lancé un appel à collection de différents objets et documents à l'endroit de tous les citoyens, Congolais ou non, en vue de rassembler les traces de son histoire. « Nous recherchons tous les objets et documents témoins de cette histoire : photographies, vidéos, articles de presse, programmes, affiches, billets et autres. Ces objets et documents, une fois numérisés ou reproduits, vous seront restitués. Si vous le souhaitez, leur provenance pourra être mentionnée », indique un communiqué du Cfrad qui fixe la date limite d'envoi des objets au 31 octobre 2024.

[Page 9](#)



Le Cfrad/Adiac

ELIMINATOIRES CHAN 2024

Le Congo affrontera la Guinée équatoriale

Les Diables rouges affronteront, au mois de décembre, le Nzalang Nacional de la Guinée équatoriale pour une double confrontation

dont le vainqueur sera qualifié pour la phase finale de la 8e édition du Championnat d'Afrique des nations qui se disputera en

février 2025 pour la première fois dans trois pays : Kenya, Ouganda et Tanzanie.

[Page 13](#)

Éditorial

Sans voix

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Sans voix

Le manque d'eau dans de nombreux quartiers, les délestages observés dans la fourniture de l'électricité et les pénuries de carburant impactent fortement le quotidien des Brazzavillois. Plus incompréhensible est le silence qui s'apparente à une volonté des sociétés concernées.

Cette attitude suscite des interrogations d'autant plus que ces trois denrées devenues rares font partie des besoins existentiels des familles. Les conséquences de cette situation sont : risque de recrudescence du banditisme du fait de l'obscurité, apparition des maladies hydriques, flambée des prix des denrées alimentaires et du coût du transport en commun.

Survenant dans une atmosphère de revendications et des grèves dans plusieurs administrations, structures publiques et paraétatiques. Ces tensions devraient pousser les structures intéressées à communiquer davantage pour informer la population et calmer les ardeurs.

Dans la situation actuelle, seule une bonne communication permettra d'établir une relation de confiance avec les citoyens, notamment ceux qui contribuent au fonctionnement des entités dont la mission première est la satisfaction des clients.

Aujourd'hui, il n'y a guère d'autres options que s'exprimer pour rassurer.

Les Dépêches de Brazzaville

ADÉQUATION FORMATION- EMPLOI

Plus de 1500 jeunes ciblés par le projet Mosala

Le ministre chargé de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, a lancé, le 10 octobre, en présence de plusieurs partenaires et autres autorités congolaises le projet d'inclusion socio-économique des jeunes Congolais dénommé « Mosala » ou le travail en français.

Le projet Mosala qui est financé par l'Agence française de développement et la délégation de l'Union européenne à hauteur de 6.7 milliards de FCFA sera exécuté pendant cinq ans au profit de la jeunesse congolaise. Il vise à renforcer l'adéquation formation-emploi, à améliorer l'employabilité des jeunes, à réduire les inégalités de genre et à maintenir les jeunes dans un emploi décent.

La mise en pratique de ce projet pourra impacter près de 5 000 jeunes dont 50% des femmes. Mosala est mis en œuvre par le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi à travers le Fonds national d'appui à l'employabilité et l'apprentissage et l'Agence congolaise pour l'emploi. Les associations, les regroupements patronaux et institutions de formations sont aussi partenaires. « La mise en œuvre du projet Mosala est un acte significatif dans la prise en charge des préoccupations de notre jeunesse. En effet, le projet Mosala a pour objectif de renforcer les capacités opérationnelles et les performances des structures de service public, d'améliorer la disponibilité, la pertinence et la qualité de l'offre de formation publique en adéquation avec les perspectives d'insertion des jeunes, en particulier les femmes. Il sera question de les informer, les orienter dans leur choix de formation et les accompagner dans leur processus

d'insertion professionnelle », a déclaré Hugues Ngouélondélé.

En même temps, il y a eu inauguration du village Mossala qui permet à plusieurs entreprises et structures privées d'exposer leurs produits, du 10 au 12 octobre, au Palais des congrès. Cela marque également le début du carnaval Mosala qui va parcourir plusieurs départements du Congo afin de vulgariser ce projet. Selon le premier conseiller à la délégation de l'Union européenne, Bondo Tshiani, les enjeux de ce projet vise, entre autres, à préparer la jeunesse à se lancer dans le monde du travail en leur offrant les possibilités d'apprendre et de travailler. « Ma satisfaction est d'autant plus grande que ce lancement s'inscrit dans le contexte de l'initiative 2024, année de la jeunesse congolaise qui vise à répondre efficacement aux aspirations des jeunes et à les préparer à relever les défis qui les attendent. La jeunesse joue un rôle crucial dans le progrès et la prospérité de la société, ainsi que dans la construction d'un Etat fort et d'une grande nation. Elle n'est pas simplement une étape de la vie, mais une période de passion, d'énergie et de créativité, un moment où les rêves prennent forme », a-t-il indiqué.

Il sera question de faciliter la divulgation de l'information sur l'emploi avant de les orienter sur les métiers dont la demande est forte. Des jeunes

demandeurs d'emploi et porteurs de projet qui souhaitent bénéficier des services de Mosala s'inscrivent déjà auprès des différents stands disponibles au village Mosala. D'ailleurs, le point focal de ce projet, Karine Mombouli, a expliqué que tout est mis en place pour répondre aux besoins des jeunes Congolais dont les femmes qui auront une place de choix. Ce projet interviendra dans plusieurs secteurs dont les plus importants seront les trois secteurs-clés du Programme national de développement 2022-2026 : le numérique, l'écotourisme, l'agriculture et la logistique.

Pour sa part, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a focalisé son intervention sur la jeunesse. Elle leur a invité à jouer pleinement leur rôle puisque la France est au côté du Congo à travers des partenariats gagnant-gagnant. « En cette année de la jeunesse, l'objectif de Mosala est d'offrir aux jeunes Congolais et Congolaises de nouvelles opportunités de formation et d'insertion dans le monde du travail. Vous devez créer de la richesse. Notre ambition est d'être aux côtés des incubateurs. Votre génération, c'est le numérique, l'intelligence artificielle. Ce n'est plus notre temps alors projetez-vous dans l'avenir », a-t-elle signifié. Mosala veut faire de la jeunesse congolaise un moteur du changement. C'est une occasion pour renforcer l'employabilité des jeunes et réduire les inégalités de genre.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara, ,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

ENTREPRENEURIAT

Le projet « Un jeune, une entreprise » présenté aux partenaires

Elaboré par le ministère des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat et financé actuellement par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) à hauteur de 75 millions FCFA, le projet « Un jeune, une entreprise » a été officiellement présenté aux partenaires le 9 octobre à Brazzaville.

Ils étaient nombreux, ambassadeurs accrédités en République du Congo, représentants des agences du système des Nations unies ainsi que d'autres partenaires qui ont assisté au petit déjeuner de présentation du projet « Un jeune, une entreprise », organisé au siège du Pnud. Premier partenaire à répondre à l'appel du gouvernement à travers la signature de l'accord de financement le 2 septembre, le Pnud a déjà versé 75 millions FCFA dont 70 millions transférés dans le compte de l'Agence congolaise pour la création des entreprises, agence chargée de la mise en œuvre de ce projet, avec qui ils sont liés par un accord technique.

« Un jeune, une entreprise, est un outil puissant qui permet à l'Etat et ses partenaires de subventionner la création d'entreprises de jeunes, tout en les coachant avec divers services permettant leur positionnement de choix sur le marché », a rappelé la représentante du Pnud au Congo, Adama-Dian Barry. Selon elle, le projet « Un jeune, une entreprise » vise, entre autres, la transformation des produits locaux, du savoir-faire local, et sa labellisation aux standards permettant une compétitivité sur le continent et à l'échelle internationale. « Pour nous au Pnud, le projet «Un jeune,



Les participants/DR

une entreprise» devrait permettre d'accompagner les milliers de jeunes congolais qui sont dans la situation de porteur de projets dans le domaine de l'agro-industrie. Le but étant de leur permettre de sortir de l'informel et de créer une entreprise ; d'avoir accès au crédit et à la formation qualifiante sur la gestion entrepreneuriale et même les services d'accompagnement pour la comptabilité et la gestion de son personnel ; d'avoir accès aux opportunités d'un marché continental et inter-

national », a-t-elle souligné, invitant les autres partenaires à les accompagner dans ce rêve de voir l'entrepreneuriat jeunesse fleurir au Congo en cette année de la jeunesse.

Présentant le projet, la ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a rappelé qu'« Un jeune, une entreprise » a pour objectif de contribuer à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes par l'entrepreneuriat. Ce projet a été approuvé par le gouvernement et fait partie des projets retenus dans le cadre

de la mise en œuvre accélérée du Plan national de développement 2022-2026 en rapport avec l'année de la jeunesse. « Ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques, vos pays se sont construits grâce aux PME et à l'artisanat. Le projet «Un jeune, une entreprise » est dans sa phase d'enregistrement et de formation des jeunes ayant soumis leurs dossiers pour la création d'entreprises. Nous lançons un vibrant appel à vous, nos partenaires traditionnels, de bien vouloir vous approprier ce pro-

jet, nous aider à apporter le soutien multiforme pour sa réussite. Vous pouvez aussi nous aider à multiplier nos cibles et à pérenniser ce projet au-delà des douze mois initiaux que nous avons prévus », a-t-elle exhorté.

Jacqueline Lydia Mikolo a, par ailleurs, annoncé que plus de 600 dossiers ont été reçus au niveau de l'Agence de développement des petites et moyennes entreprises depuis le lancement du projet. Des enregistrements qui rencontrent énormément de problèmes surtout dans le volet sensibilisation, communication et technique. « Le logiciel d'enregistrement en ligne nous coûte énormément cher et nous n'avons pas les ressources nécessaires. Nous espérons avoir du matériel pour un meilleur déploiement des équipes sur l'ensemble du territoire national, parce que pour l'instant les enregistrements que nous avons réalisés sont exclusivement de Brazzaville », a rappelé la ministre des PME.

Notons que les participants à ce petit déjeuner de présentation ont visité les stands des jeunes innovateurs que le Pnud a accompagnés ces dernières années, dans le domaine du bio-charbon, de l'énergie renouvelable et du gaz.

Parfait Wilfried Douniama

BUDGET

Le Congo a dégagé un excédent global de plus de 50 milliards en 2023

Le ministre du Budget, des Comptes publics et du Portefeuille public, Ludovic Ngatsé, a indiqué le 7 octobre à Brazzaville que l'exécution des opérations budgétaires, de trésorerie et de financement a dégagé un excédent global de financement de 51,6 milliards de FCFA en 2023, contre 6,3 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse de 719,0%.

L'annonce a été faite lors du conseil des ministres au cours duquel Ludovic Ngatsé a fait un récapitulatif des recettes, des dépenses, des ressources de trésorerie et de financement, rappelant que la loi n°77-2022 du 27 décembre 2022 portant loi de finances pour 2023 a été modifiée par la loi n°38-2023 du 21 décembre 2023 portant loi de finances rectificative. Le budget de l'Etat avait donc

été réajusté et arrêté, à savoir les recettes à hauteur de 2333, 008 milliards de francs CFA, les dépenses à 1997,391 milliards de francs FCFA. Un excédent budgétaire prévisionnel de 335,617 milliards de francs CFA avait été constaté. Les ressources et les charges de trésorerie et de financement, estimées respectivement à 517 milliards de francs FCFA et 1080 milliards de francs FCFA, avaient,

pour leur part, dégagé un déficit prévisionnel de 563 milliards de francs CFA. Un solde budgétaire global de 664 667 645 868 FCFA avait été dégagé et l'écart global de financement a été de 51 600 000 000 FCFA. Le gouvernement a reçu le rapport de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, laquelle a donné son avis de conformité du compte administratif et du compte de gestion au 31 dé-

cembre 2023, tout en formulant des recommandations sur la mobilisation des recettes intérieures, la gestion de la dette et la réforme des systèmes d'informations. Après examen et discussion, le conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant loi de règlement, exercice 2023. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Lopelle Mboussa Gassia

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

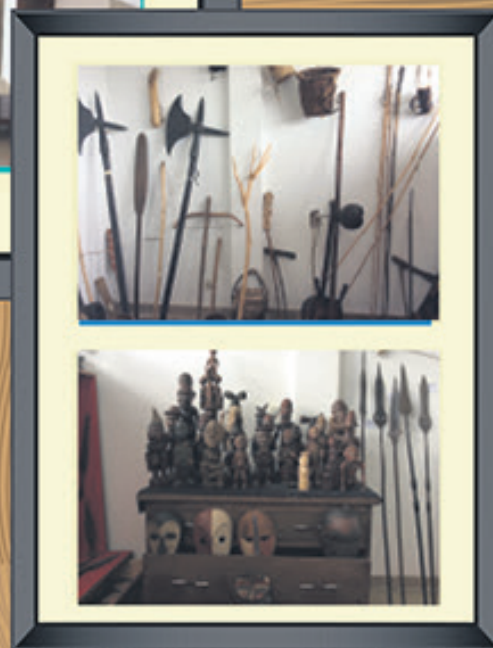
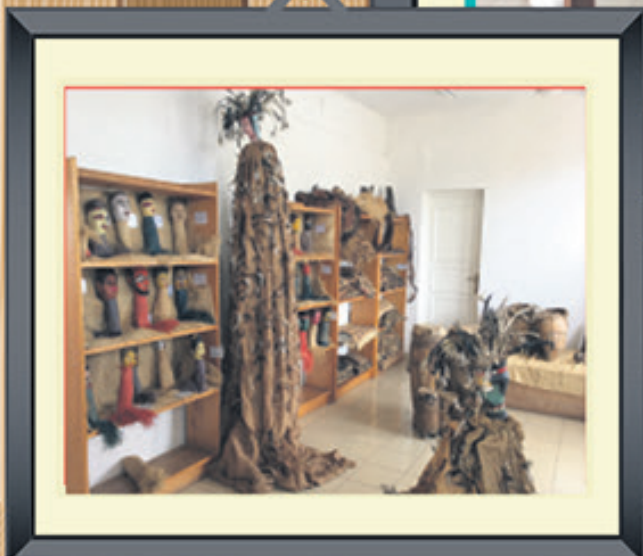
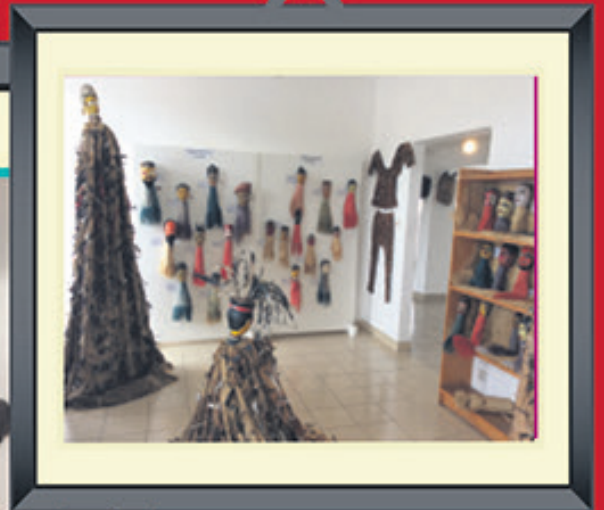
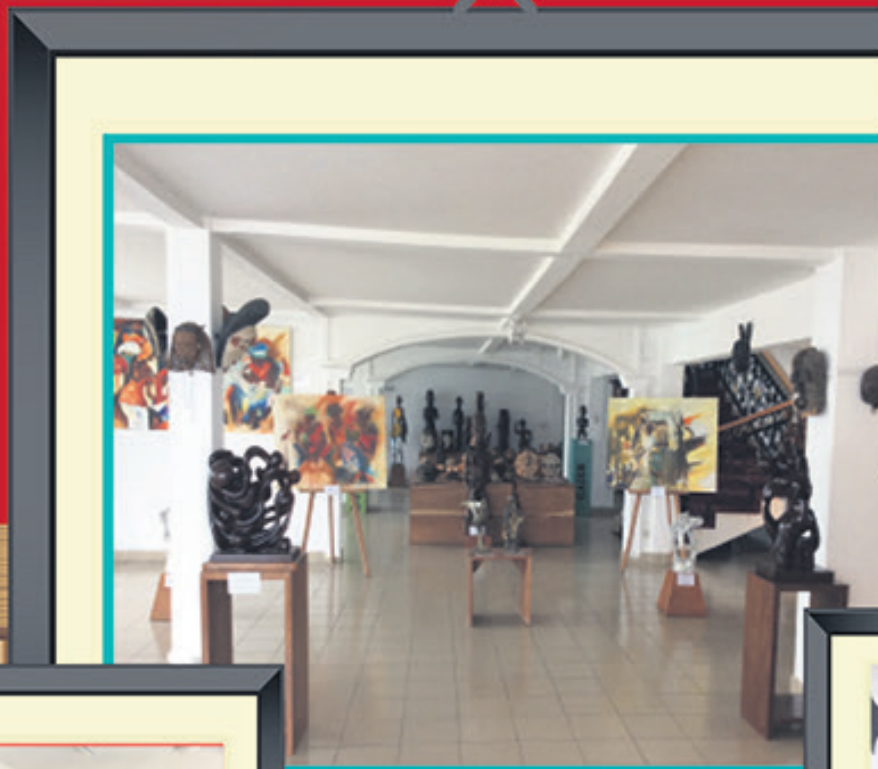
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FORÊTS

Le Cniarf et Usaid-Ceerc s'unissent

Un accord de partenariat a été signé, le 9 octobre, à Brazzaville entre le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (Cniarf) et le projet de promotion des petites et moyennes entreprises pour l'amélioration du bien-être social (Usaid-Ceerc), financé par les Etats-Unis.

Paraphé par Carine Saturnine Milandou, directrice du Cniarf, et Sabine Nicole Jiekak Mougoué, chef du projet Usaid-Ceerc, ce protocole d'accord permettra de calculer la contribution des communautés et petites entreprises agricoles locales respectueuses de l'environnement à la séquestration du carbone. Il s'agira également pour les deux parties de travailler en synergie afin de répondre aux défis climatiques et environnementaux, tout en soutenant la diversification économique et la création de nouvelles opportunités pour les communautés locales et la population autochtone. « L'objet du protocole d'accord qui nous réunit ce jour s'inscrit dans ce contexte. C'est aussi l'occasion de signaler que les objectifs de ce projet cadrent parfaitement avec la loi n° 26-2023 du 15 septembre 2023 portant création du Cniarf, notamment sur l'émission du Cniarf relative à la gestion participative et au développement communautaire. Je puis donc rassurer notre partenaire Usaid-Ceerc sur la capacité du Cniarf à pouvoir conduire les activités qui lui seront confiées dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Je vous souhaite donc une belle et fructueuse collaboration », a déclaré Carine Saturnine



Signature entre le Cniarf et le Projet Usaid-Ceerc/DR

Milandou, directrice du Cniarf. Cette collaboration qui va s'étendre jusqu'en mars 2026 se focalisera sur plusieurs activités clés, à savoir le renforcement des capacités des acteurs sur l'utilisation des données forestières pour développer des marchés adaptés

aux produits issus des forêts, le calcul de la séquestration du carbone. A ce niveau, une analyse pilote permettra d'évaluer le potentiel de séquestration du carbone dans les plantations de cacao. Cette analyse servira aussi de base pour des discussions sur

les retombées communautaires des financements carbonés. A ce propos, Sabine Nicole Jiekak Mougoué, chef du projet Usaid-Ceerc, a souligné que le soutien dudit projet se fera principalement à travers des subventions en équipements, en finances et

en accompagnement technique pour que les communautés bénéficiaires, les petites entreprises puissent développer leurs activités et créer des produits que nous appelons communément des produits écoresponsables.

Par ailleurs, les deux parties se sont engagées à permettre aux communautés locales et à la population autochtone de mieux comprendre l'opportunité de la mise en place des forêts communautaires pour le développement économique local.

Ayant pris part à l'évènement, Éric Elliot, conseiller aux affaires publiques à l'ambassade des Etats-Unis, s'est réjoui de cette collaboration et a relevé son importance. « Nous, l'ambassade des Etats-Unis, avons deux grands objectifs ici au Congo. Le premier, c'est d'aider le pays à préserver et protéger son environnement. Le deuxième, c'est d'aider le Congo dans le développement économique. C'est pour cela que nous sommes heureux de voir cet accord, ce protocole signé entre les gens qui vont vraiment faire ce travail. Pour nous, c'est important parce qu'il faut protéger l'environnement, il faut protéger ces grands trésors nationaux », a-t-il indiqué.

Gloria Imelda Lossele et Merveille Jessica Atipo

DIGITALISATION

Sopéco lance deux nouvelles plateformes

L'humanité a commémoré, le 9 octobre, la Journée mondiale de la poste. Au Congo, la Société des postes et de l'épargne du Congo (Sopéco) a organisé un focus au cours duquel elle a lancé deux nouvelles plateformes numériques : Shopiposte et FintechPoste mobile.

Ces plateformes digitales appelées encore "Marketplace" ont été conçues et développées avec l'expertise du groupe américain « PayRem ». La première plateforme présentée au public est dénommée "Shopiposte". L'application est mise en place pour permettre aux startups œuvrant dans le E-commerce de proposer et/ou de vendre leurs produits en ligne au niveau local. Une opportunité donnée aux petites et moyennes entreprises congolaises de s'arrimer à la nouvelle donne mondiale dans un monde de plus en plus globalisé.

Le second produit mis en place s'appelle "FintechPoste mobile". Il est spécialisé dans les transactions monétaires numériques et est initié pour fa-

ciliter les entreprises dans les envois ou retraits des fonds, a expliqué André Bouassa, manager du groupe « PayRem », partenaire de Sopéco dans ce projet.

Pour mieux développer le secteur, l'expert d'origine gabonaise résident aux Etats-Unis d'Amérique a annoncé la signature très prochainement d'un partenariat avec les petites et moyennes entreprises. Pour la directrice générale de la Sopéco, Ludovique Mbossa Mabwéré, la mise en place de ces deux plateformes permettra à la structure qu'elle dirige de se remettre, en dépit des moments difficiles que la poste congolaise traverse. « S'il est vrai que la Sopéco a la chance de vivre une époque où la digitalisation ouvre des pers-



Une vue des participants au lancement des deux plateformes/Adiac

pectives prometteuses pour le secteur. Il s'agit d'opérer un repositionnement stratégique par la proposition des services nouveaux et innovants

aux clients », a-t-elle souligné. Rappelons que, depuis quelques années, la Sopéco traverse les moments les plus sombres de son histoire. Les

travailleurs sont constamment en sit-in pour réclamer plus de quarante mois d'arriérés de salaire.

Firmin Oyé



76% EN 50 ANS - LE DÉCLIN CATASTROPHIQUE DE LA FAUNE SAUVAGE AFRICAINE EN 50 ANS RÉVÈLE "UN SYSTÈME EN PÉRIL" "– RAPPORT PLANÈTE VIVANTE 2024

FAITS CLÉS:

-76 % de déclin des populations d'espèces sauvages suivi à travers l'Afrique, représentant les mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles et poissons.

-85 % des écosystèmes d'eau douce mondiaux sont parmi les plus gravement touchés, reflétant les pressions croissantes exercées sur les rivières, lacs et zones humides en raison de la construction de barrages, de la surpêche, de la pollution et de l'extraction d'eau.

-69 % des écosystèmes terrestres mondiaux montrent également des déclins significatifs, principalement en raison de la déforestation, du changement d'utilisation des terres et du surpâturage.

-Le rapport révèle un « système en péril » alors que l'Afrique fait face à des points de bascule dangereux et irréversibles causés par la perte de biodiversité et le changement climatique.

-WWF: Les cinq prochaines années seront cruciales pour l'avenir de la biodiversité africaine, mais nous avons le pouvoir et l'opportunité de changer cette trajectoire.

YAOUNDE (10 octobre 2024) – La biodiversité africaine est menacée, comme le révèle le Rapport Planète Vivante 2024 du WWF, qui montre une baisse significative de la taille moyenne des populations de la faune sauvage à travers le continent. Selon le rapport, l'Afrique a connu une diminution de 76 % de la taille des populations de vertébrés

surveillées entre 1970 et 2020,

principalement due à la perte d'habitat, à la surexploitation, à la pollution et aux impacts du changement climatique. Cette tendance alarmante souligne l'urgence d'une action transformative pour protéger les écosystèmes naturels de l'Afrique et les moyens de subsistance qui en dépendent. Le déclin mondial s'élève à 73 %.

Le rapport met en garde contre la dégradation continue des écosystèmes africains, qui pourrait faire franchir à la région des seuils critiques sans interventions immédiates. Lorsque les écosystèmes dépassent ces points de bascule, leur capacité à soutenir à la fois la faune et les moyens de subsistance humains est compromise, avec de graves conséquences pour la sécurité alimentaire, la disponibilité en eau et la résilience climatique.

Martin Kabaluapa, Directeur Régional pour le Bassin du Congo au WWF, a déclaré : « La biodiversité africaine appelle une action urgente. Les crises interdépendantes de la perte de biodiversité et du changement climatique poussent la faune et les écosystèmes africains à leurs limites, avec des points de bascule mondiaux menaçant de déstabiliser des écosystèmes entiers. Les conséquences catastrophiques de la disparition de certaines

des espèces les plus précieuses d'Afrique, comme les éléphants de forêt et les gorilles, résonnaient dans le monde entier. »

Le rapport offre néanmoins un espoir, indiquant que les Gorilles des montagnes dans le Grand Virunga (Ouganda, Rwanda et République Démocratique du Congo), dont les populations avaient fortement chuté, ont vu leur nombre augmenter de 3 % entre 2010 et 2016 grâce à des efforts de conservation réussis.

Alice Ruhweza, Directrice globale pour l'influence et l'engagement politiques au WWF, a déclaré : « Nous devons réaliser que la conservation à elle seule ne suffit pas pour inverser la tendance, et qu'il nous faut un changement systémique. Cependant, nous disposons des outils, des connaissances et de l'opportunité pour renverser ces tendances si nous agissons maintenant. » Ruhweza a ajouté : « Il est crucial de renforcer les solutions basées sur la nature à travers l'Afrique pour faire face aux crises interconnectées de la perte de biodiversité et du changement climatique. La reforestation, la restauration des zones humides et les projets d'agroforesterie ne permettent pas seulement de préserver la biodiversité, mais améliorent également les moyens de subsistance en créant des emplois, en améliorant la sécurité alimentaire et en renforçant la résilience

face au changement climatique. »

Les sommets internationaux sur la biodiversité et le climat qui auront lieu cette année – la COP 16 et la COP29 – représentent une opportunité pour les pays de se hisser à la hauteur du défi. Le WWF appelle les pays à produire et à mettre en œuvre des plans nationaux plus ambitieux pour la nature et le climat (NBSAPs et NDCs), comprenant des mesures pour réduire la surconsommation mondiale, stopper et inverser la perte de biodiversité locale et importée, et réduire les émissions – de manière équitable. Le WWF exhorte les gouvernements à débloquer davantage de financements publics et privés pour permettre des actions à grande échelle et à mieux aligner leurs politiques et actions en matière de climat, de nature et de développement durable.

Les pays africains se sont déjà engagés à stopper et inverser la perte de biodiversité dans le cadre du Cadre Mondial de la Biodiversité (GBF) et à lutter contre le changement climatique grâce à l'Accord de Paris. Pourtant, le Rapport Planète Vivante avertit que les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (NBSAPs) sont insuffisants, avec des points de bascule critiques comme la dégradation des récifs coralliens, des écosystèmes de savane et des forêts tropicales qui continuent de menacer.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS DE PUBLICATION

Lancement des appels d'offres pour le recrutement de 2 ONGs - Programme DDR

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en République du Congo informe le public du lancement des appels d'offres pour le recrutement de deux ONGs :

1. L'une en charge des partenaires opérationnels pour le programme de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR);
2. L'autre en charge de l'appui psycho-social des bénéficiaires du programme DDR.

La date limite de dépôt des candidatures est indiquée dans les instructions aux soumissionnaires, disponibles sur le lien de publication des appels d'offres via le portail Quantum.

Description	Lien de publication
Recrutement des partenaires opérationnels (ONGs) pour la mise en œuvre du programme DDR UNDP-COG-00085	Procurement Notices - UNDP-COG-00085 - RECRUTEMENT DES PARTENAIRES OPERATIONNELS (ONGs) POUR LE PROGRAMME DDR
Sélection ONG en charge de l'appui psycho-social des bénéficiaires du prog DDR UNDP-COG-00087	Procurement Notices - UNDP-COG-00087 - Sélection ONG en charge de l'appui psycho-social des bénéficiaires du prog DDR

Merci de noter qu'une conférence préparatoire obligatoire aura lieu le 14 octobre 2024 à 10h en ligne, voir ci-dessous

le lien y relatif :

https://teams.microsoft.com/join/19%3ameeting_OGlxMDNhYjEtYTAyOS00NDg1LWFjNjMtYmNkOTliZWQ4ZmNk%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%22b3e5db5e-2944-4837-99f5-7488ace54319%22%2c%22Oid%22%3a%2236f360a8-53bd-4264-b211-87e13e715a83%22%7d

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises directement en ligne via le lien suivant : <http://supplier.quantum.partneragencies.org/>, en utilisant le profil que vous avez déjà créé sur le portail Quantum.

Si vous ne vous êtes jamais inscrit auparavant, vous pouvez créer un profil en suivant le lien d'inscription mentionné dans l'avis de recrutement.

Veillez noter qu'il est essentiel de ne pas créer un nouveau profil si vous en possédez déjà un. En cas d'oubli de votre nom d'utilisateur ou mot de passe, utilisez la fonction « mot de passe oublié » pour récupérer vos informations.

Pour toute demande d'informations, veuillez les adresser par courriel à : procurement.cg@undp.org.



Observatoire communautaire de l'accès aux services de Santé et des Droits Humains liés à la santé



AVIS DE RECRUTEMENT

Pour l'opérationnalisation des activités de son observatoire, la Plateforme des organisations de la société civile intervenant dans la santé au Congo (POSCO), recrute trois (3) observateurs départementaux et quinze (15) observateurs communautaires pour une durée de six (6) mois renouvelable assortie de trois (3) mois d'essai.

I. Observateur(trice) départemental(e)

- Être de nationalité congolaise et âgé entre 18 et 50 ans;
- Avoir au minimum un Baccalauréat ou un diplôme équivalent;
- Capacités à parcourir de longues distances à pied;
- Avoir une bonne connaissance de la prise en charge du VIH, tuberculose, paludisme;
- Maîtrise des outils informatiques et numériques.

II. Observateur(trice) communautaire

- Être de nationalité congolaise et âgé entre 18 et 50 ans;
- Avoir au minimum un BEPC ou un diplôme équivalent;
- Capacités à parcourir de longues distances à pied;
- Avoir une bonne connaissance de la prise en charge du VIH, tuberculose, paludisme;
- Maîtrise des outils informatiques et numériques.

Les candidatures composées d'un CV, d'une lettre de motivation adressée à la Présidente de la POSCO, le diplôme et des attestations des précédentes prestations en lien avec le poste le cas échéant, sont à adresser exclusivement par e-mail/courriel à : osdhcongobzv@gmail.com en copiant ca.poscongobzv@gmail.com et contactposcobzv@gmail.com tout en indiquant en objet : candidature au poste de (préciser le poste). La date limite est fixée au vendredi 18 Octobre 2024 à 16h00.

NB : pour plus de détails, les TDRs sont à retirer au siège de l'observatoire sis Villa J-306 - V, OCH Mougali 3 Brazzaville, contacts Tél. : (+242) 066676256 / 066240195 Email : ca.poscongobzv@gmail.com



Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale
BP : 1536 Brazzaville - Congo Tel : +242 06 631 92 11 E-mail : contact@ciespac.org Site web : www.ciespac.org

AVIS D'APPEL D'OFFRE

1. Contexte

Le Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique Centrale (CIESPAC) est une Institution spécialisée de formation de la CEMAC basée à Brazzaville en République du Congo. Il est localisé sur la Route Nationale N°2, entre le Lycée Thomas Sankara et l'arrêt de bus Emeraude à Mikalou 2.

Au titre de l'année 2024, il a bénéficié du financement du Fonds de Développement Communautaire (FODEC) pour la réhabilitation de ses infrastructures.

A cet effet, il lance un appel d'offre pour la réhabilitation de ses infrastructures, comprenant la bibliothèque-médiathèque, les salles informatiques et le laboratoire. Ce projet vise à moderniser et améliorer ces installations dans le cadre de la formation en santé publique en zone CEMAC.

2. Objet

Cet avis d'appel d'offre est lancé pour les travaux de réhabilitation de la Bibliothèque-Médiathèque, de deux salles informatiques et du laboratoire en un lot unique.

3. Retrait des dossiers

Les dossiers de consultation des entreprises (DCE) sont à retirer moyennant une somme non remboursable de cent cinquante mille (150.000) francs contre un récépissé, à la Direction de l'Administration et des Finances du CIESPAC pendant sept (07) jours entre 8h00 et 15h00, à compter de la date de la publication de l'offre.

4. Visite du site

La visite guidée du site des travaux, réservée aux entreprises ayant acquis le dossier de consultation, aura lieu, à l'adresse sus indiquée, le mardi 23 octobre 2024, à 10h00 précises.

5. Informations complémentaires

Pour toute information complémentaire, les soumissionnaires pourront s'adresser à la Direction de l'Administration et des Finances du CIESPAC Tél : +242 06 631 92 11 (djimirar@ciespac.org) ou bien au service en charge de la Gestion logistique du CIESPAC (michel.bossoto@ciespac.org). Tél : +242 06 622 41 48 de 8h à 16h00.

Fait à Brazzaville, le 10 octobre 2024

Le Directeur Général

Pr. Pierre Marie TEBEU

RENCONTRE ACADÉMIQUE

Un échange sur l'éducation citoyenne

Un colloque international et interdisciplinaire sur la citoyenneté, organisé par l'École normale supérieure (ENS), du 10 au 12 octobre, à Brazzaville sur le thème « Quelles expériences éducatives pour promouvoir la citoyenneté », réunit les universitaires et les chercheurs de divers établissements d'enseignement supérieur du monde entier.

L'objectif est de développer le patriotisme, de consolider les fondements du vivre-ensemble et la culture de la paix, de rechercher des réponses collectivement aux problèmes de la société ainsi que de montrer que le patriotisme est un processus ou une participation. Les travaux ont été ouverts par le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba.

Le colloque regroupe, du 10 au 12 octobre, à Brazzaville les universitaires venus notamment des établissements d'enseignement supérieur du Canada, Gabon, Cameroun, Côte d'Ivoire, Tchad, République démocratique du Congo, Burkina Faso et du Congo, pays hôte.

Il permettra de mettre en place un corps de citoyenneté, un document de prise des obligations civiques tel que le respect des lois, la constitution d'une relation de confiance entre les citoyens et leurs gouvernants, le respect des dispositions relatives aux attentes sociales liées à la citoyenneté.

Les participants ont été édifiés sur le calendrier des travaux présenté par le président du comité



Les universitaires/Adiac

d'organisation, le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé. Plusieurs communications différentes réparties selon les axes répondront aux préoccupations, a-t-il expliqué, ajoutant que l'axe relatif à l'éducation à la citoyenneté et l'inclusion sociale répondra à la préoccupation liée à la révolution numérique et à l'émergence de la conscience nationale.

Il s'agira également de répondre aux inquiétudes sur le respect de la diversité, la compréhension interculturelle, le renforcement de l'altérité et de la cohésion sociale,

la construction de l'identité citoyenne et la protection de la vie privée. La communication sur le genre, environnement et l'économie aura pour axe la problématique liée au rôle du citoyen dans la protection de l'environnement, les interactions entre la citoyenneté et les systèmes économiques dans un contexte économique.

Par ailleurs, l'axe relatif aux principes éthiques, éducation civique et engagement citoyen s'organisent autour des problématiques liés à l'éducation au civisme à l'école,

les approches pédagogiques susceptibles de promouvoir les comportements civiques chez l'apprenant, l'analyse des différentes formes d'engagement. Et l'axe sur la formation des enseignants s'étendra sur les problématiques liées à l'intégration de l'éducation à la citoyenneté dans la pratique pédagogique et les approches pédagogiques propices à l'apprentissage par l'action citoyenne. « Les universitaires, hommes et femmes de culture dévoileront les perspectives utiles et suscep-

tibles de redonner à l'éducation la noblesse d'être la sève de la citoyenneté et des compétences nécessaires au développement national », a déclaré le président du comité d'organisation, Ghislain Thierry Maguessa.

La cérémonie a été marquée par des allocutions, notamment celle de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Belinda Ayessa. Elle a défini le concept de citoyenneté avant d'énumérer les trois caractéristiques de la citoyenneté liées à la liberté, à la nature politique ainsi qu'au statut, c'est-à-dire la reconnaissance officielle des devoirs par une entité politique. « Cette dernière s'exprime au-delà du respect des lois et des codes de la communauté par les codes de civisme et d'engagement en faveur de la communauté », a-t-elle dit. Le ministre d'Etat, Florent Ntsiba, a souligné dans son allocution d'ouverture que le fondement de tout Etat se trouve dans l'éducation. Il a exhorté les universitaires à faire preuve de générosité et d'amour lors du colloque.

Lydie Gisèle Oko

TRIBUNE LIBRE

Notes de lecture : Sarah, ma belle-cousine d'Henri Djombo

Henri Djombo est communément reconnu comme l'un des écrivains congolais les plus prolifiques du moment. De manière générale, ses écrits traitent souvent des problématiques sociales, politiques, économiques et écologiques. C'est ce qui ressort de sa dernière publication intitulée « Sarah, ma belle-cousine ». Dans ce roman, il s'intéresse aux questions de famille et de société, en s'appuyant sur une histoire d'amour taboue et complexe. D'entrée de jeu, le roman se distingue par son exploration des relations humaines dans un contexte de l'actuelle Afrique caractérisée et modelée par des influences extérieures.

L'intrigue tourne autour de la relation amoureuse entre deux cousins, ce qui est humainement et socialement réprouvé dans de nombreuses cultures africaines, dont celle du Congo. À travers cette histoire, Henri Djombo nous plonge dans les conflits entre les désirs individuels et les attentes sociales. L'histoire de Sarah et de son cousin est un véritable cas de conscience. En ce sens qu'elle pose un dilemme moral et en même temps qu'elle reflète les tensions entre les traditions et la modernité, tout en mettant en scène les pressions familiales

et sociétales.

Le thème central du roman est l'amour interdit ou défendu. En se concentrant sur une relation amoureuse entre cousins, l'auteur brise un tabou social et invite à la réflexion sur la manière dont les traditions influencent les choix individuels. Cette question met en lumière le poids des conventions sociales. Une opposition entre ce qui est jugé comme une imposture par la société et ce que désirent librement les individus.

Au-delà de la thématique amoureuse, « Sarah, ma belle-cousine » soulève des questions sur la place de la famille, de l'honneur et le rôle des conventions dans la vie moderne africaine. L'auteur montre à travers ses personnages comment les individus peuvent être étouffés par les attentes sociétales, ce qui provoque quelquefois des tensions internes au sein des familles. C'est à peu près ce qu'écrivait Jean Paul Sartre : « L'enfer c'est les autres... », tandis que « la liberté c'est nous ». Pour l'exprimer, Henri Djombo adopte un style d'écriture plutôt simple mais poétique, ce qui rend la lecture fluide. Il utilise des descriptions détaillées pour ancrer son récit dans un cadre africain très concret, tant du point de vue des paysages que des

coutumes et des pratiques sociales. Ce réalisme contribue à donner de la profondeur à l'intrigue, ce qui permet aux lecteurs de s'immerger dans les dilemmes des personnages.

Le roman soulève également la question du développement de l'Afrique, un pays gorgé de richesses, tant du sol que du sous-sol et qui, cependant, manque de ressorts pour décoller. En effet, l'Afrique est gangrenée par moult méfaits, allant de l'insouciance de sa population à la corruption de son administration, en passant par la concussion et les passe-droits de tout acabit. Un pays presque en faillite où les infrastructures à tous les niveaux laissent à désirer, qu'il s'agisse de routes ; de chemin de fer ou des hôpitaux, voire l'éducation nationale. En somme, c'est le procès des pays, tels l'Afrique, qui s'étiolent inexorablement à cause de la vision étriquée des dirigeants. Cependant, certains lecteurs pourraient reprocher au roman le manque de complexité psychologique chez des personnages secondaires.

Le développement de la relation entre Sarah et son cousin, bien que central au récit, pourrait bénéficier d'un traitement plus nuancé pour explorer

davantage les conflits intérieurs des protagonistes. Toutefois, l'auteur a réussi à ancrer son récit dans un cadre culturellement authentique avec des références aux traditions, aux coutumes et à la structure sociale de la plupart des pays africains. Pourtant, il ne se contente pas d'une simple représentation de la culture, il la questionne aussi. Le roman pousse le lecteur à réfléchir sur la pertinence de certaines normes sociales dans le contexte d'une Afrique moderne en pleine mutation.

En définitive, « Sarah, ma belle-cousine » est un roman qui, malgré son apparence simple, aborde des questions profondes et complexes. Il pousse le lecteur à s'interroger sur les conflits entre les traditions et la modernité sur le poids des attentes familiales et sur la capacité des individus à suivre leurs désirs tout en respectant les conventions sociales. Bien que l'intrigue soit parfois prévisible, Henri Djombo propose une œuvre sincère qui offre une belle réflexion sur la condition humaine dans un contexte africain. Ce roman, accessible et percutant, mérite d'être lu, particulièrement pour ceux qui s'intéressent aux dynamiques sociales en Afrique.

Valentin Oko

CFRAD

Lancement d'un appel à collection

Dans le cadre de sa réhabilitation en cours, le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad) a lancé un appel à collection de différents objets et documents témoins de son histoire. Date limite d'envoi des objets le 31 octobre.

Financés par la France sous la supervision de sa représentation diplomatique au Congo, avec la participation du ministère de l'Industrie culturelle, les travaux de réhabilitation du Cfrad permettront non seulement de rebâtir et de renforcer une partie de son infrastructure détruite par les eaux de pluie, mais aussi de faire revivre ce centre qui a longtemps été à l'abandon et inaccessible au public ainsi qu'aux artistes.

Après les travaux de réhabilitation, le Cfrad ouvrira ses portes avec une nouvelle salle de spectacle, un espace de formation et une exposition permanente qui retracera les diverses utilisations du bâtiment depuis 1904 : espace de rencontre, siège de la Conférence de Brazzaville en 1944, lieu de représentation du Théâtre national et du Ballet national.

Et, c'est dans cette perspective

qu'un appel à collection a été lancé à l'endroit de tous les citoyens, Congolais ou non, en vue de rassembler toute trace de son histoire. « *Nous recherchons tous les objets et documents témoins de cette histoire : photographies, vidéos, articles de presse, programmes, affiches, billets, etc. Ces objets et documents, une fois numérisés ou reproduits, vous seront restitués. Si vous le souhaitez, leur provenance pourra être mentionnée* », a déclaré le Cfrad dans un communiqué.

Pour contribuer gratuitement à la future exposition, a-t-il ajouté, « *nous vous remercions de nous contacter avant le 1er novembre 2024 pour envisager un dépôt provisoire. Pour plus de renseignements: +242 06 937 60 54 ou +33 621 71 82 97* ».

Pour rappel, le Cfrad a été construit en 1904. Le bâtiment



Le Cfrad/Adiac

« nous vous remercions de nous contacter avant le 1er novembre 2024 pour envisager un dépôt provisoire. Pour plus de renseignements: +242 06 937 60 54 ou + 33 621 71 82 97 »

accueille tout d'abord le Cercle civil et militaire français. Bâtiment historique de la capitale congolaise, alors « Capitale de la France Libre », le Général de Gaulle y

dirigera la « Conférence de Brazzaville » en 1944, événement qui marquera l'ouverture du chemin vers les indépendances africaines. Le Cfrad était devenu, jusqu'à son

effondrement partiel en 2018, un espace emblématique de représentations de danse, de théâtre, d'échanges et de vie culturelle.

Merveille Jessica Atipo

MÉDIAS

Les techniciens professionnels de l'audiovisuel créent une Web TV

L'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel que dirige Sax Bienvenu Gampio vient d'élargir le paysage audiovisuel congolais avec la création de la chaîne de télévision en ligne TPAV média.

La cérémonie de lancement officiel de cette chaîne généraliste traitant, entre autres, des informations politiques, économiques et sociales, s'est déroulée le 10 octobre dans la salle de spectacle du Centre national de radio et télévision (CNRTV), dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri.

Lançant les activités de la TPAV média, le directeur général du groupe national de presse « La Nouvelle République », Anasth Wilfrid Mbossa, a rappelé que cette nouvelle chaîne est un instrument aux enjeux stratégiques. Selon lui, après des mois d'acquisition des connaissances, les initiateurs viennent de prouver aux yeux du monde que le résultat, le produit d'une tête bien faite demeure la création, l'innovation et la tangibilisation d'une œuvre. Selon lui, la TPAV est un moyen de s'arrimer aux technologies de l'information et de la communication en op-



Les officiels posant avec l'équipe de TPAV média/Adiac

position technique aux médias classiques, aux autres manières de communiquer classiques qui ont perdu aujourd'hui un peu de force pour atteindre les recoins de la vie et des océans. « *Cet instrument dont nous assistons au lancement aujourd'hui est aussi un moyen d'aller à la conquête du nouveau monde pour bouleverser les tendances. C'est avec beaucoup de parcimonie que cette équipe des jeunes vient*

de démontrer que notre pays a des talents, et notre jeunesse est bien en place pour accompagner le développement, et notamment être au cœur des avancées multiformes... Cette œuvre illustre effectivement que notre pays peut désormais parler et changer les méthodes de parler pour faire en sorte que la communication puisse atteindre les confins du monde et traverser les océans », s'est-il réjoui.

Anasth Wilfrid Mbossa a, par ailleurs, demandé à Sax Gampio et son équipe de, entre autres, définir la ligne éditoriale de leur Web TV ; établir un budget. Ils devraient également faire le choix du matériel technique et préparer chaque émission d'avance afin d'éviter l'amateurisme.

Une initiative positivement saluée par le député de la deuxième circonscription électorale de Djambala, dans le département des Plateaux, Boniface

Ngoulou. « *Le président de la République a décrété 2024, année de la jeunesse, et toute initiative qui vient de la jeunesse nous interpelle à venir voir, apprécier et à féliciter. Honnêtement, je suis très satisfait, c'est une initiative d'un jeune, je crois qu'en faisant ce lancement, il vient aujourd'hui d'ajouter un autre média sur le paysage médiatique congolais. Je pense que c'est une initiative assez importante, en tant que député, notre devoir est d'encourager, d'apprécier et de le pousser à aller de l'avant* », s'est-il exprimé en présence de son collègue de Mossaka I, dans la Cuvette, Prudent Bokambissa. Notons qu'avant de créer cette Web TV, l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel a organisé quatre éditions de formations des jeunes aux métiers de l'audiovisuel.

Parfait Wilfried Douniama



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



MINISTÈRE DES POSTES, DES TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE
PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)
IS A Prêt N° : BIRD 9398-CG
NIFESTATION D'INTERÊTS
AAOI N°05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES – SANS PRÉQUALIFICATION

POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES SALLES MULTIMÉDIAS ET DE LEUR CONNECTIVITÉ INTERNET DANS LES ZONES RURALES.

Maître d'Ouvrage : Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Économie Numérique

Projet : Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN)

Intitulé du Marché : Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.

Pays : République du Congo

Prêt N° : BIRD 9398-CG

N° Appel d'Offres : 05/MPTEN/PATN-UCP/AOI/F/2024

Emis le : 08 octobre 2024

Mesdames, Messieurs,

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN), et à l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du marché Fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales pour un délai d'exécution de 12 mois: « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement ».

2. Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Candidats éligibles pour la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales.

Les soumissionnaires éligibles sont les entreprises ou les groupements d'entreprises disposant d'une expérience dans le domaine du bâtiment, dans la mise en place de réseaux télécoms, informatiques et électrique interne aux bâtiments et dans la fourniture d'accès à internet.

En cas de groupement, fournir l'accord de groupement identifiant le mandataire du groupement qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres entreprises.

L'appel d'offres porte sur la fourniture et la maintenance des salles multimédias et de leur connectivité internet dans les zones rurales en un lot unique de 41 salles multimédias.

Le délai d'exécution des prestations est de douze (12) mois.

La liste complète des localités, indiquant leur région, leur département, est fournie à la section VII (spécifications) du présent dossier d'appel d'offres. Les soumissionnaires soumettront une offre technique et une offre financière.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés applicable aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement Version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Août 2018, Novembre 2020 et Septembre 2023 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et est ouverte à tous les Candidats éligibles.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique (PATN) et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après : Siège PATN, 254 avenue Prosper GANDZION, à côté de

l'Ambassade du Rwanda ; Tél : +242 05 079 21 21, E-mail : marchespatn@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé et éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces ou par virement bancaire au compte ci-après : N° 10120003026-71 domicilié à la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH). Le dossier d'appel d'offres sera adressé par poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 29 novembre 2024 à 14 heures. La passation électronique de marché ne sera pas autorisée. Les Offres tardives seront écartées. Les enveloppes extérieures marquées « OFFRE ORIGINALE », et les enveloppes intérieures marquées « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous à 14 heures 30 minutes et le 29 novembre 2024. Les enveloppes marquées « PARTIE FINANCIERE » resteront fermées et seront conservées en un lieu sûr par le Maître d'Ouvrage jusqu'à la seconde séance publique d'ouverture des Offres.

7. Les Offres doivent être accompagnées d'une déclaration de l'offre.

8. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de la Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Nom du bureau : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (PATN)

Adresse du bureau : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade de la République du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 05 079 21 21

E-mail : marchespatn@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 08 octobre 2024.

Le Coordonnateur

Francis SECK MANGOUANI

NATIONS UNIES

La RDC élue au Conseil des droits de l'homme

La République démocratique du Congo a fait son entrée au Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Avec 172 voix sur les 190 votants, le pays de Félix Tshisekedi siègera dans cet organe onusien établi à Genève pour la période 2025-2027.

Un plébiscite tout à fait prévisible puisqu'il n'y avait que cinq candidats pour cinq sièges du côté du groupe Afrique sur les dix-huit sièges vacants. La RDC a donc été élue aux côtés du Bénin, de la Gambie, du Kenya et de l'Éthiopie pour le groupe Afrique. Ces cinq pays africains siègeront pour trois ans, à partir du 1er janvier 2025. Déjà élue en 2017, la RDC signe là son grand retour nonobstant les critiques de l'opposition et de la société civile qui ont toujours stigmatisé de nombreux abus en matière des droits humains.

Les différents détracteurs au régime Tshisekedi ont tenté de faire obstacle à la candidature de la RDC en surfant notamment sur la dégradation des droits humains dans les prisons du pays, la répression des manifestants et les arrestations arbitraires. Pour



eux, ce vote est avant tout un affront fait aux personnes arrêtées ou assassinées ces dernières années dans le pays. Et pourtant, en toute objectivité, il s'agit d'une victoire diplomatique importante tant pour la RDC que pour le président Félix Tshisekedi qui milite pour que son pays retrouve son aura d'antan sur le plan international. Ce nouveau position-

nement permettra à la RDC de faire entendre sa voix à l'international tout en s'engageant dans une dynamique nouvelle dans la gestion des droits humains. Ce, d'autant plus que le regard de la communauté internationale est dorénavant rivé sur la RDC pour observer et vérifier si elle mérite cette place.

Sylvain Andema

MAROC

Rabat reçoit une forte délégation des États-Unis

Le Maroc a accueilli à Rabat une délégation de sénateurs en provenance des États-Unis. Cette visite marque un nouveau jalon dans les relations diplomatiques entre Rabat et Washington.

Elle s'inscrit d'ailleurs dans une série d'initiatives visant à consolider les liens bilatéraux. C'était l'occasion pour les deux parties de réaffirmer leur engagement mutuel et d'explorer de nouvelles pistes de coopération. Au cœur de cette rencontre, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a reçu la délégation américaine dans un climat empreint de cordialité et de respect mutuel. Les échanges ont porté sur un large éventail de sujets, allant de la sécurité régionale au développement économique, en passant par la coopération culturelle et sanitaire.

Le sénateur Jerry Moran, figure de proue de la délégation, a mis en exergue l'importance stratégique du Maroc pour les États-Unis. « Il est très important pour les États-Unis d'avoir les liens les plus étroits et les meilleures relations avec le Maroc », a-t-il déclaré, soulignant le rôle crucial du Royaume en tant que « pourvoyeur de stabilité et de paix dans le monde ».

Cette reconnaissance témoigne de l'appréciation des États-Unis pour la diplomatie active du Maroc, notamment dans la résolution des conflits et la promotion du dialogue interculturel. La visite a également été l'occasion d'aborder la question des visas dans le domaine de la santé, un sujet d'intérêt croissant pour les deux nations. Les discussions ont porté sur la facilitation des échanges de professionnels de santé et d'étudiants en médecine. Le but est de renforcer les systèmes de santé respectifs et de favoriser le partage d'expertise.

Noël Ndong

Programme des Obsèques de Mme Koud Mauricette Christine épouse Lecombat



Samedi 12 octobre 2024

08h30 - 09h00 : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville et départ pour la rue Nianga N°2 à Talangaï;
10h - 11h : recueillement;
11h : départ de la dépouille et recueillement au N° 1, avenue de l'Intendance à Mpila (PSP Chacona);
12h : départ pour la messe de requiem à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville;
12h30 : départ pour le cimetière du centre-ville;
14h30 : retour au domicile Familial;
16h00 : fin de la cérémonie



Vente villa au quartier Impreco d'une superficie de 400 m², située en face de l'ex usine Impreco comprenant deux appartements, un studio en annexe et un espace boutique.
Prix : 55 millions à débattre
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

Domaine à vendre à Ngamibakou situé sur la voie goudronnée de la nationale N° 1, comprenant 27 parcelles de 400 m² chacune, 15 arbres fruitiers, une maisonnée, une savane proche de la rivière.
Prix : 25 millions à débattre
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39



Domaine à vendre situé à Madibou derrière l'arrêt faubourg à 150 mètres du goudron de la nationale N° 1, terrain d'un hectare comprenant des arbres fruitiers, une surface pisciculture, un puits, une fondation d'une maison;
Prix : 14 millions à débattre.
Contacts : 05-670-13-57 / 06-669-78-39

ELIMINATOIRES CHAN 2024

Le Congo va en découdre avec la Guinée équatoriale

La Confédération africaine de football a procédé, le 9 octobre, au tirage au sort de la 8^e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) qui va se disputer du 1^{er} au 28 février 2025 pour la première fois dans trois pays, à savoir le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie. Dans la course à la qualification, les Diabes rouges du Congo retrouveront une vieille connaissance : le Nzalang nacional de la Guinée équatoriale.

Le match aller se jouera entre le 20 et 22 décembre en terre équato-guinéenne et le retour le 29 décembre à Brazzaville. Le vainqueur de cette double confrontation sera qualifié pour la phase finale du Chan. Le Congo et la Guinée équatoriale se sont affrontés lors des éliminatoires du Chan 2020. Les Diabes rouges avaient réussi à accrocher la Guinée équatoriale chez elle 2-2 avant de s'imposer à Brazzaville 1-0 et se qualifier pour le Chan.

La première participation du Congo à cette compétition remonte à 2014 en Afrique du Sud. Après avoir manqué l'édition du Rwanda en 2016, les Diabes rouges n'ont plus manqué une phase finale du Chan. En 2018 et 2020, ils se sont arrêtés à l'étape des quarts de finale après les séances des tirs au but respectivement contre la Libye et le Mali. Lors de la dernière édition au Cameroun en 2022, le Congo avait été éliminé dès le premier tour dans une poule à trois équipes. La défaite contre le Cameroun 0-1



Les Diabes rouges au Chan 2022/Adiac

dès l'entame avait rendu l'équation plus compliquée malgré le nul contre le Niger.

C'est donc une cinquième participation que le Congo doit chercher. A condition de mettre d'abord de l'ordre dans la crise créée par la mauvaise inter-

prétation des statuts de la Fédération congolaise de football. Le Comité ad hoc s'est installé au siège de la Fécofoot alors qu'il n'est pas légitime auprès de la Fédération internationale de football association et de la Confédération africaine de foot-

ball. En cas d'une éventuelle sanction, la Guinée équatoriale passera haut les mains.

Outre la confrontation Guinée équatoriale-Congo, la République centrafricaine affronte le Cameroun et le Tchad sera aux prises à la République dé-

mocratique du Congo. Dans la zone UFOA A, la Sierra Leone affronte le Libéria au premier tour. Le vainqueur croquera le Sénégal. La Mauritanie affronte le Mali et la Guinée sera aux prises à la Guinée-Bissau. Dans la zone UFOA B, le Togo jouera contre le Bénin et le vainqueur affrontera au second tour le Niger. La Côte d'Ivoire recevra le Burkina Faso et le choc Ghana-Nigeria est au menu. Dans la zone Cecafo, la Somalie affronte le Burundi. Le vainqueur va se mesurer avec l'Ouganda. L'Ethiopie joue contre l'Erythrée et le vainqueur croquera celui du Soudan-Tanzanie puis le Soudan du Sud accueille le Kenya pour affronter soit le Djibouti et le Rwanda au tour suivant.

Dans la zone Cosafa, le Zimbabwe joue contre Eswatini. Le vainqueur cherchera sa qualification devant Madagascar. Le Lesotho sera aux prises à la Namibie. Le vainqueur affronte l'Angola et le Mozambique croquera la Zambie.

James Golden Eloué

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Juste Désiré MONDELE

Vers l'effectivité de la décentralisation et du développement local en République du Congo

Discours et activités menées (2022-2023)

Préface de Florent TSIBA

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

Armand Claude ABANDA

Fils de Prêlat

Roman

Yvon-Pierre NDONGO-IBARA

L'art oratoire chez les Ambosi

Hérissone Payima Lombobo

Les organisations internationales de l'Afrique centrale

Recueil de textes

Sarah, ma belle-cousine

Henri Djombo

L'improbable destin de Lundala

Esclavage et héroïsme sous la protection de Kimpa Vita

LEANDRE MODILO

Raoul Maixent OMINGA

La transition énergétique en République du Congo : Problèmes et perspectives

Guy MENGA

La marmite le Koka-Mbala

Grand prix du concours interafricain 1967

Théâtre



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)

Samedi (9h-13h)



DISPARITION

Michel Boyibanda a tiré sa révérence

Né le 22 février 1938 (d'après ses enfants) à Mokouango dans le district de Pikounda, département de la Sangha dans la partie septentrionale du Congo, Michel Boyibanda, fils de Gabriel Boyibanda et de Simone Ewè-Ekoué, s'en est allé, le 9 octobre, au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, où il a été admis depuis le 4 octobre à la suite d'une rechute de l'accident vasculaire cérébral à l'âge de 86 ans.

L'une des icônes de la musique congolaise en particulier et africaine en général, Michel Boyibanda, élève agronome à Mouindi, dans le Niari, mais n'a pu poursuivre ses études. Il a été désorienté par le destin qui l'a amené sur le chemin du succès, à savoir la musique. Michel Boyibanda, chanteur aux heures perdues, fait connaissance avec Franklin Boukaka, un grand artiste-musicien émérite à Dolisie en 1958 et intègre l'orchestre « Negro Band » de Franklin Boukaka. Il commence ainsi sa carrière musicale, alors qu'il n'avait que 20 ans. Dans cet orchestre, il chante « Kourand tata wa biso ». Cinq ans après, soit en 1963, il quitte « Negro Band » pour des problèmes de management et intègre l'orchestre « Les Bantous de la capitale » grâce au parrainage de Jean Serge Essous. Dans cet orchestre créé le 15 août 1959, Michel Boyibanda n'est pas resté longtemps. Cependant il a laissé un chef-d'œuvre, la chanson « Masuwa Enani », qui fait la gloire pour les mélomanes de l'époque. Sitôt après il intègre l'orchestre « OK Jazz » sur conseil et proposition de Mujos au patron dudit orchestre, Luambo Makiadi Franco. Malheureusement, il le quitte en 1967. Cinq ans après, soit en 1972, Michel Boyibanda réintègre « OK Jazz » devenu



L'illustre artiste musicien Michel Boyibanda/DR

cette fois-ci « Tout-Puissant OK Jazz » à Kinshasa.

A cause des différentes péripéties marquées par des déceptions, Michel Boyibanda regagne son Congo natal en 1977. Et en 1978, il monte l'orchestre « Les Trois frères » avec Loko Massengo et Youlou Mabiala. Grâce au président de la République

de l'époque, Jacques Joachim Yhombi Opango, l'orchestre a pu s'acheter les instruments de musique. Malheureusement cet orchestre ne va durer que huit mois. Youlou Mabiala étant parti, Michel Boyibanda et Loko Massengo montent un autre orchestre qu'ils vont dénommer « Rumbayas ». Comme par malheur, l'orchestre

« Rumbayas » ne mettra pas du temps aussi, Michel Boyibanda va alors se lancer dans une carrière solo et monte « Ebuka Système ». Michel Boyibanda, dit Vieux Bobo, a un répertoire élogieux avec des chansons telles que : « Masuwa enani », « Valente Yoka », « Sens interdit Au kumbi 12 », « Ma fille vient voir », « Okomi na M'Bemba », « Bolingo na kozonga ou Miso na nzela », « Essous ayambi ngai », « Mbinzo Nzete esolola na moto te », « Ata na Yebi », « Diallo », « Nana », « Selenga ».

Le mécène Jean Pierre Ngombé réagit à la mort de Michel Boyibanda

Réagissant à la mort de celui qu'il considère comme son grand, le gentleman, Jean Pierre Ngombé, a écrit ce bel hommage. « Grand chanteur parmi les grands chanteurs des deux Congo, Michel Boyibanda, fils de la Sangha m'a toujours fasciné par sa manière de se tenir sur scène quand il chantait. Il ne se figeait jamais devant le micro. Toujours en train de bouger à la manière de James Brown, le Noir américain. Je me délectais de le voir chanter en dansant. Sa stature élancée et son air toujours jovial faisaient de lui un bel homme, que dis-je, un gentleman. Il aurait pu être un chanteur d'envergure inter-

nationale comme l'ont été certains de ses confrères, mais le marketing artistique n'était pas dans la danse, sa danse à lui. Quand je parle de Boyibanda, je pense aussi à Nodule Noël, alias Papa Noël, enfant de Makotimpoko, de même qu'à Youlou Mabiala, enfant de Poto-Poto, le quartier où je suis né », a-t-il fait savoir.

Pour lui, ces trois Congolais sont des véritables ambassadeurs. « Ces trois Congolais ont fait les beaux jours de l'orchestre OK Jazz de Kinshasa à l'époque où Luambo Makiadi, dit Franco, dirigeait de main de maître l'un des plus grands orchestres des deux pays de la Rumba mythique. Boyibanda s'en est allé à pas feutrés de l'autre côté du grand fleuve, où tout s'éclaire au grand jour et nous fait dire que la vie est tissée de beaucoup de vanités. Oui « Vanitas vanitatum et omnia vanitas ! » Puisse ton âme reposer en paix, mon grand BOB ! Toi que j'ai connu et dont j'ai admiré le talent. Va ! J'implore pour toi la miséricorde divine afin que te soit largement ouverte la porte du Royaume céleste. Jean-Pierre Ngombé, Mwana Poto-Poto », a-t-il conclu. Rappelons que Michel Boyibanda était victime de l'AVC pour la première fois en 2015.

Bruno Zéphirin Okokana

FORUM «REPATS» CONGO 242

L'ambassadeur Rodolphe Adada reçoit la délégation des Congolais

L'ambassadeur de la République du Congo en France, Rodolphe Adada, en présence de Larissa Ondzié Ongongni, conseillère chargée de la diaspora, a reçu en audience la délégation conduite par Agnès Ounounou, présidente du Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE), pour évoquer la tenue, pour la première fois, du « Forum REPATS » à Brazzaville, le 18 octobre, à l'hôtel Olympic Palace.

Jeudi 10 octobre à la mi-journée, Agnès Ounounou est venue exposer, auprès de l'ambassadeur du Congo en France, les motivations premières de la tenue du « Forum REPATS ». La délégation était composée de Marie-Cécile Mackoubily Voumbo, vice-présidente chargée de la coordination des associations et des finances, et Dimitri M'Foumou-Titi, président du départe-

ment économie, tous les deux du HCRCE. Ces Congolais sont animés par un désir d'entreprendre, de changer les choses, de renouer avec leur famille ou avec leurs racines. Ils ont fait le choix de repartir s'installer en République du Congo.

Pour la plupart, ces Congolais nés en France ou au Congo, ayant la double nationalité, généralement bardés de diplômes



Délégation REPATS Congo 242 reçue par l'ambassadeur Rodolphe Adada/DR

et d'expérience internationale, ont décidé de revenir dans leur pays d'origine afin d'y créer des entreprises ou d'y travailler. Ils sont désignés par le terme de « REPATS » par opposition aux « EXPATS ».

Le HCRCE, en appui des institutions étatiques, passera en revue la problématique de ces « REPATS » déjà sur place au Congo, ou encore à l'étranger mais en phase d'aller participer au développement, ou de pouvoir mettre au profit de leur pays tout ce qu'ils ont appris.

À l'issue de la séance de travail, les membres du HCRCE, tous unanimes, ont qualifié cet entretien de cordial et surtout a revêtu un caractère courtois. L'ambassadeur s'est préoccupé de mettre la forme administrative pour assurer le bon séjour de la délégation au Congo en souhaitant beaucoup de succès à la tenue du forum.

Marie Alfred Ngoma

À propos de la communauté congolaise en France

Aux dernières estimations de l'ambassade du Congo en France, la communauté congolaise compte plus de 35 000 membres, dont 15 000 possèdent au moins un diplôme supérieur, des cadres formés en France dans les domaines divers : santé, enseignement, économie, finances, numérique, sciences humaines.

En grande partie, la communauté congolaise relève de la bi-appartenance France-Congo. Elle est active dans le cadre associatif, mais n'aspire pas assez à l'entrepreneuriat. Elle se distingue par sa musique rumba, fait une place à la Sape et la passion pour l'écriture. Le Haut conseil représentatif des Congolais de l'étranger est l'une des associations aspirant à structurer la diaspora.